

de Sales et les autres officiers. Voici la lettre qu'il écrivit à M. de Monceaux, signée de sa propre main, et que j'ai sous les yeux :

" Monsieur de Monceau, j'ai appris par lettres du comte Maurice Capris le désordre arrivé par le soulèvement que les capitaines Corses, qui estoient icy, avoient fait de leurs soldats, pour les conduire ailleurs, et la promptitude, avec laquelle vous y avez accouru pour les retirer. Vous m'avez fait un très grand plaisir, dont je conserveray la volonté de vous en montrer le bon gré, que je vous en scay aux occasions, qui s'en présenteront, et cependant je vous assureray que je suis,

" Monsieur de Monceau,

" Votre meilleur amy,

" C. EMMANUEL."

" A Thurin ce 3 février 1628,

Monsieur de Monceau."

La guerre de la succession de Mantoue, où la Savoie parut un instant hostile à Louis XIII, dut faire rentrer M. de Monceau en France, dès l'année suivante.

C'est vers cette époque qu'il faut placer son second mariage avec Dlle. Anne Garnier.

Jusqu'à présent, je ne connais rien de précis sur la famille et sur la naissance de cette dernière. Quelques circonstances porteraient à croire qu'elle était d'origine savoisiennne; mais rien ne le prouve d'une manière positive. Il est certain seulement qu'elle avait une grande dévotion pour St. François de Sales, dont le procès de canonisation s'instruisait depuis 1626. Elle sut inspirer cette dévotion à sa famille et à celle de M. Bourdon où elle entra plus tard.

La manière dont Marie de l'Incarnation parle d'elle fait voir que non-seulement elle était de bonne famille, mais qu'elle possédait encore ces avantages extérieurs que le monde prise beaucoup.

Née vers 1614, elle n'avait probablement que 14 à 16 ans à l'époque de son mariage avec M. Clément, qui devait être âgé, lui, d'au moins 60 ans.

Une fille, Claire-Françoise naquit de ce mariage. Mais y eut-il d'autres enfants? Je le crois. La liste des pensionnaires de l'Hôtel-Dieu mentionne sous la date de 1650 : Mlle. d'Auteuil, fille de Mme. de Monceau, âgée de 7 ans (1). A cette époque, M. d'Auteuil ne pouvait avoir d'enfant âgé de 7 ans. On lit dans le *Journal des Pères Jésuites*, 7 novembre 1656 : " Mme. Bourdon (Mme de Monceau s'était mariée en secondes noces) et sa fille d'Auteuil entrèrent dans la maison des Hospitalières de." Il s'agit donc d'une autre fille de Mme. de Monceau, adoptée peut-être par M. d'Auteuil, qui avait épousé Claire-Françoise. Cette supposition en entraîne une autre, savoir que M. de Monceau aurait vécu jusqu'à un âge avancé.

III.

Claire-Françoise fut recherchée de bonne heure par M. Ruette d'Auteuil. Ce dernier était d'une famille peu favorisée de la fortune. Il avait su mériter la confiance de Louis XIII, qui l'avait nommé son Maître d'Hôtel ordinaire (2), charge

(1) *Dictionnaire Généalogique* de M. l'abbé Tanguay.

(2) Qu'on nous permette de donner quelques détails sur les fonctions des Maîtres d'Hôtel du Roy, telles qu'elles étaient pratiquées sous Louis XIII. Le lecteur verra que plusieurs charges à la Cour étaient beaucoup plus importantes qu'on ne semble l'indiquer leurs noms, vulgarisés aujourd'hui comme beaucoup de choses d'autrefois.

" Il y a pour le roi, un premier maître d'Hôtel, un maître d'Hôtel ordinaire, et plusieurs maîtres d'Hôtel.

" Le premier maître d'Hôtel est Monsieur le Marquis de Livry... Il a la juridiction sur les sept offices, seulement pour le service sans pouvoir disposer des charges. Il présente ordinairement au célébrant du vin pour le Roy dans une coupe, quand Sa Majesté a communié, et en même temps une serviette au Roy pour s'essuyer la bouche. Mais si un Prince

importante parce qu'elle permettait d'approcher souvent de la personne du roi, et d'être au courant de ces détails intimes qui se traduisaient quelquefois au dehors par des coups d'Etat.

Voici un extrait des Provisions que reçut al rs M. d'Auteuil.

DE PAR LE ROY.

" Grand maître de France, Premier maître et mes ordinaires de nostre hostel et vous mes et Contrôleurs de nre Chambre aux Deniers, Salut. Les agréables services qu'a rendus nre Bien aimé le sieur Denis Joseph de Ruette, Escuyer, sieur Dantell et l'inclination particulière qu'il a pour nostre service nous obligent de l'honorer auprès de nous d'une charge digne de son mérite. A ces causes nous l'avons ce jourd'huy retenu en l'Etat et charge de nostre Conserv. et maître d'Hostel ord. Pour en Doresnavant nous y servir, le dit Estat et charge exercer en

du sang ou légitimé de France est là présent, c'est ce Prince qui présente cette serviette à Sa Majesté.

" Le premier maître d'Hôtel, ou le maître d'Hôtel qui est de jour, conduit le bouillon du Roy, lorsque Sa Majesté en prend, il reçoit l'ordre du boire et du manger pour le Roy, et de l'heure, qu'il fait après entendu aux officiers du Goblet et de la Bouche.

" Un maître d'Hôtel ordinaire... (c'était la charge que M. de Ruette avait obtenue.)

" En l'absence du premier maître d'Hôtel, il a les mêmes fonctions que lui au Bureau et dans la Maison du Roy. Il fait les honneurs de la table du grand Maître en l'absence du capitaine des Gardes. Il a de gages ordinaires de 1200 livres, 1420 livres de livrées, 60 livres pour les jettons, 4500 livres de pension, 1500 pour gages de conseil.

" Douze maîtres d'Hôtel servants par quartier....

" Ils ont commandement sur les sept officiers, et portent dans la maison du Roy, pour marque de leur autorité, quand ils conduisent la viande, un bâton garny d'argent vermeil doré : les matins ils accompagnent le bouillon du Roy lorsque Sa Majesté en prend.

" Ils présentent au Roy la première serviette mouillée, dont Sa Majesté se lave les mains, avant de manger, et ils ne cèdent cet honneur qu'aux Princes du sang et au grand Maître.

" Ils reçoivent l'ordre du Roy tous les soirs en l'absence du premier maître d'Hôtel, ou du maître d'Hôtel ordinaire, et a quelle heure Sa Majesté veut manger le lendemain : et principalement quand la cour marche, ils demandent au Roy le lieu et le temps qu'il veut dîner afin de donner l'ordre aux officiers du Goblet et de la Bouche.

" Quand le Roy doit rendre les Pains-Bénits à quelque paroisse ou confrérie, le maître d'Hôtel qui est de jour, tenant son bâton en main doit accompagner à l'Eglise les Pains-Bénits (que le Roy fait ordinairement faire un nombre de six). L'aumônier qui les va présenter de la part de Sa Majesté, marche entre le maître d'Hôtel et le contrôleur, le trésorier des offrandes se mêlant encore à gauche du contrôleur....

" Le jour de l'an et aux quatre bonnes fêtes de l'année, lorsque le Roy est sorti de sa chambre pour aller à la Messe, le ser-d'eu crié par trois fois d'en haut sur le balcon, ou du haut de l'escalier (appelant le grand Panetier par son nom) Messire Timoléon de Cossé, Messire Timoléon de Cossé, Grand Panetier de France, au couvert pour le Roy.

" La viande de Sa Majesté est portée en cet ordre. Deux de ses Gardes marchent les premiers, ensuite l'Huissier de Salle, le Maître d'Hôtel avec son bâton, le Gentilhomme-Servant-Panetier, le contrôleur général, le contrôleur clerc d'office, et autres qui portent la viande, l'Ecuyer de la cuisine et le Garde-Vaisselle : et derrière eux deux autres Gardes de Sa Majesté qui ne laissent approcher personne de la viande.

" Après que le Ser-d'eu a donné à laver dans l'office, appelé la Bouche, au Maître d'Hôtel, au Gentilhomme servant et au Contrôleur, l'Ecuyer-bouche range les plats sur la table de l'office, et présente deux essais de pain au Maître d'Hôtel qui fait l'essai du premier service et qui après avoir touché les viandes de ces deux essais de pain en donne un à l'Ecuyer-bouche qui le mange, et l'autre est mangé par le Maître d'Hôtel. Ensuite le Gentilhomme-servant prend le premier plat, le second plat est pris par le contrôleur, etc. En cet ordre, le Maître d'Hôtel ayant le bâton en main, marche à la tête précédé de quelques pns par l'Huissier de Salle portant une baguette (qui est la marque de sa charge), et le soir ayant un flambeau, et la viande accompagnée de trois Gardes du Corps, leurs carabines sur l'épaule, étant arrivée le Maître d'Hôtel fait la révérence à la nef (vase de vermeil dans lequel on portait les serviettes du Roi). Puis se font les essais, après quoi les plats sont portés sur la table du Roy.

" Le premier service étant sur la table, le Maître d'Hôtel précédé de l'Huissier de Salle, qui tient la baguette en main, va avertir le Roy : ce Maître d'Hôtel portant pour marque son bâton ; et leurs Majestés arrivées à table, le Maître d'Hôtel présente au Roy cette serviette mouillée à laver dont il doit avoir fait faire l'essuy à l'officier du Goblet." — *L'Etat de la France*, Paris, Augustin Besoigne, MDC., LXXXVII.